

## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 5 mars 2015

### **Parité femmes-hommes**

#### **L'accès à l'emploi, première inégalité entre les femmes et les hommes**



Les inégalités entre les hommes et les femmes sont généralement moins marquées à La Réunion qu'au niveau national, sauf pour l'accès au marché du travail, où ces inégalités sont même supérieures à celles des autres DOM.

#### **L'accès à l'emploi est l'inégalité la plus marquée à La Réunion**

En 2011, les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes, avec seulement une femme sur deux qui travaille contre deux hommes sur trois. Cet écart entre les hommes et les femmes se réduit toutefois, passant de 27 points en 1990 à 15 points en 2011. Sur la période, le taux d'emploi des femmes progresse en effet de 11 points alors que celui des hommes recule d'un point.

#### **Les femmes sont plus diplômées que les hommes**

Le niveau de formation des femmes devrait pourtant les favoriser pour l'accès à l'emploi. Les niveaux de diplôme des femmes de 25 à 54 ans ont dépassé ceux des hommes à partir de 1999. En 2011, 21 % des Réunionnaises sont diplômées du supérieur, soit 3 points de plus que les hommes.

Les Réunionnaises sortent cependant un peu plus souvent que les hommes du système scolaire sans diplôme : 44 % n'ont pas de diplôme supérieur au brevet des collèges (1 point de plus que les hommes). Lorsqu'elles n'ont pas de diplôme, les femmes sont particulièrement pénalisées : seulement 29 % occupent un emploi contre 48 % des hommes non-diplômés.

#### **La parentalité éloigne les femmes du marché du travail**

La situation professionnelle des femmes dépend aussi de la composition familiale. Notamment, quand les femmes vivent en couple, les inégalités d'accès à l'emploi se révèlent généralement plus fortes qu'en France. L'écart de taux d'emploi entre les hommes et les femmes augmente aussi avec le nombre d'enfants : il atteint 34 points chez les couples ayant trois enfants dont au moins un de moins de trois ans.

La conciliation des vies familiale et professionnelle est aussi contraignante. Elle conduit davantage les femmes à réduire leur temps de travail : 27 % des femmes en emploi sont à temps partiel contre 11 % des hommes.

#### **Les métiers féminins sont moins diversifiés**

La majorité des femmes (52 %) sont de catégorie employé. Cette concentration est particulièrement forte, puisque les ouvriers, catégorie la plus fréquente chez les hommes, représentent un tiers de l'emploi masculin. Les professions intermédiaires sont depuis 2006 majoritairement féminines, avec 53 % de femmes à La Réunion comme au niveau national.

Mais c'est chez les cadres et professions intellectuelles supérieures que la répartition est la plus égalitaire à La Réunion. Ainsi, 10,3 % des femmes en emploi âgées de 25 à 54 ans sont cadres en 2011, contre 11,5 % des hommes. L'écart est de 5 points en moyenne nationale.

#### **Les écarts de salaire sont plus faibles à La Réunion**

Les écarts de salaire entre les hommes et les femmes sont plus faibles à La Réunion qu'au niveau national. En équivalent temps plein, le salaire annuel médian des Réunionnaises est inférieur de 6 % à celui des hommes, alors qu'il est inférieur de 14 % en France en 2012. Les écarts sont les plus importants parmi les cadres et les ouvriers (entre 16 % et 18 % de moins pour les femmes). Ils sont plus faibles pour les professions intermédiaires et surtout pour les employés, catégorie très féminisée.

## Définitions :

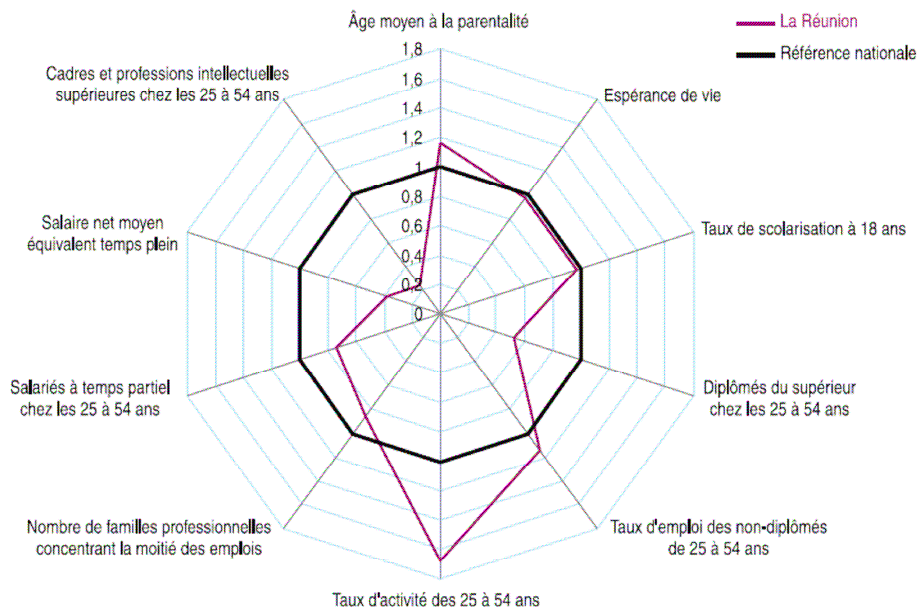
La **population active** regroupe les chômeurs et la population active occupée (ayant un emploi), composée des salariés et des non salariés.

Le **taux de chômage** est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active.

Le **taux d'emploi** est le rapport de la population ayant un emploi (active occupée) à la population totale correspondante.

## Moins d'inégalités à La Réunion qu'en France

Position relative de La Réunion par rapport à la moyenne française sur les écarts entre femmes et hommes en 2011



Lecture : ces indicateurs sont construits comme le ratio entre la région et la moyenne française des écarts entre femmes et hommes. Par exemple, pour les cadres, on estime l'écart entre la part des femmes dans cette situation et la part des hommes pour La Réunion et on le rapporte à celui de la France pour en déduire la position relative de la région. Ainsi, pour les valeurs au-dessus de 1, l'écart entre sexes est plus marqué dans la région qu'en moyenne nationale et inversement pour les valeurs inférieures à 1.

Sources : Insee, recensement harmonisé 2011, DADS, État civil.

## L'écart entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'emploi se réduit moins vite à La Réunion

Évolution du taux d'emploi des 25-54 ans au sens du recensement et des écarts femmes-hommes de 1990 à 2011

	Taux d'emploi à La Réunion (en %)				Réduction des écarts 1990/2011 (en points de %)
	1990	1999	2006	2011	
Femmes	38,0	40,3	46,5	48,9	
Hommes	65,2	58,5	64,8	64,0	
Écart femmes-hommes (en points de %)					
	1990	1999	2006	2011	
La Réunion	-27,2	-18,2	-18,3	-15,1	12,1
DOM (hors Mayotte)	-23,7	-15,7	-15,0	-12,9	10,8
France	-25,2	-17,0	-12,7	-9,4	15,8

Champ : Population de 25 à 45 ans.

Source : Insee, recensements harmonisés de la population.

## Les écarts de salaires entre hommes et femmes sont plus faibles à La Réunion

Salaire net médian annuel en équivalent temps plein selon la catégorie socioprofessionnelle dans le secteur privé et semi-public en 2012

Catégorie socioprofessionnelle	La Réunion			France		
	Femmes (en euros)	Hommes (en euros)	Écart femmes-hommes (en %)	Femmes (en euros)	Hommes (en euros)	Écart femmes-hommes (en %)
Cadres (y.c. chefs d'entreprise)	37 446	44 347	-15,6	37 142	43 568	-14,7
Professions intermédiaires	24 246	25 922	-6,5	23 366	26 246	-11,0
Employés	17 671	17 929	-1,4	17 411	18 188	-4,3
Ouvriers	15 415	18 769	-17,9	16 566	19 622	-15,6
<b>Ensemble</b>	<b>18 577</b>	<b>19 718</b>	<b>-5,8</b>	<b>18 856</b>	<b>21 869</b>	<b>-13,8</b>

Champ : postes non annexes en équivalent temps plein (EQTP) du secteur privé et semi public, hors salariés agricoles, salariés des particuliers-employeurs, apprentis, stagiaires.

Source : Insee, DADS.